

L'éco-taxe sur les meubles, encore un prétexte pour augmenter les prix ?

écrit par Christine Tasin | 3 mai 2013



Depuis le premier mai vous payez vos meubles plus cher, deux euros pour un fauteuil, six euros pour un canapé deux places...

La raison ? Il faudrait financer le recyclage des meubles en fin de vie.

Je pensais benoîtement qu'entre Emmaüs et la revente par petites annonces entre particuliers l'ancien mobilier rendait bien service à ceux qui ont peu de moyens. Ce n'est pas [l'avis du gouvernement Hollande](#) qui, une fois de plus, sous un prétexte écologique, fait en fait le jeu du marché.

En effet, en faisant payer les acheteurs pour le recyclage de leurs meubles, ils obligent les magasins à reprendre leurs anciens meubles, ce qui assèche, forcément, le marché de l'occasion.

Jusqu'alors, quand on se retrouvait avec l'ancien salon sur les bras, on cherchait dans sa famille ou ses amis s'il pourrait faire des heureux susceptibles de vous en débarrasser, à défaut on mettait en vente sur le bon coin ou

on appelait Emmaüs qui remettait éventuellement en état et revendait, ce qui créait des emplois...

Foin de cette économie parallèle faisant une concurrence déloyale à Conforama, But et autres Ikea et ne faisant pas entrer de TVA au budget de l'Etat.

Alors les pervers polymorphes qui nous gouvernent ont inventé la l'éco-taxé...

Payez, bonnes gens, pour vous faire cocufier ! Le gouvernement Hollande n'a rien d'autre à vous proposer. Parce que, en plus, les magasins de meubles qui sont en train de changer les prix, co-taxé oblige, sont bien ennuyés : les prix d'appel, à 39,90 ou 128,50 passent le seuil psychologique des 42 ou 135 euros... Que croyez-vous qu'il va arriver ? Comme avec l'euro, on va tout augmenter afin de retrouver un seuil psychologique attrayant, 39,90 ? Non 48,50 ! 128,50 ? Non, 137,50...

Cocus, vous dis-je !

Christine Tasin